

Image not found or type unknown



Application de jugement concernant une reconnaissance de dette

Par **lehfidi**, le **21/08/2010** à **12:02**

Bonjour, j'ai eu un jugement en ma faveur par le tribunal d'instance de Lyon, concernant une reconnaissance de dette. assisté par un avocat. j'ai reçu un extrait de jugement. L'huissier demande que l'avocat formule une demande pour l'application du jugement, et l'avocate dit que son travail s'arrête au jugement. du coup l'affaire est classée. et je n'ai toujours pas mon argent. veuillez me conseiller de ce que je dois faire merci. et je voudrai avoir l'original du jugement comment puis-je faire ?

Par **mimi493**, le **21/08/2010** à **12:14**

Oui, vous avez payé l'avocat pour qu'il vous assiste lors du procès, pas après. Est-ce que vous avez demandé au débiteur, par simple LRAR de payer ce qu'il doit au vu du résultat du jugement et qu'à défaut, vous ferez une exécution forcée ?